

Création d'une communauté d'exploitation avec construction d'un nouveau rural

David Remy, Maître agriculteur, Grangeneuve - Institut agricole de l'Etat de Fribourg,
Posieux
e-mail: davemy.remy@gmail.com

Résumé

Mon exploitation, dont je suis fermier actuellement, se situe en zone de plaine et comporte 36 ha essentiellement en production herbagère. Ma production est essentiellement tournée vers le lait que je produis pour la production de Gruyère AOP. Je possède une septantaine de têtes de bétail dont une trentaine pour produire mon droit de production de 240'000 kg de lait. Actuellement sur l'exploitation, je travaille avec mon père qui est salarié et propriétaire d'une partie du domaine (environ 20 ha). Le revenu n'étant pas suffisant, j'ai une activité accessoire à 60 % comme chauffeur poids lourd. L'état actuel et la situation du bâtiment principal ne sont pas des plus idéals d'un point de vue économique et pratique.

Mon but principal est que je puisse vivre de l'agriculture, ainsi que ma famille, et dans des conditions acceptables. Pour ma part, cela comprend un horaire de travail qui permettrait de consacrer du temps pour ma famille et pour mes hobbies, un environnement sain et rationnel, un revenu suffisant pour avoir un niveau de vie correct et que le travail continue à me plaire.

Pour ce faire, j'ai axé les variantes demandées dans mon travail final dans ce but et en tenant compte d'une vente terrain du domaine familiale. L'une était la reprise du domaine et l'autre était la création d'une communauté d'exploitation avec construction d'un rural. Suite à mon étude j'ai pu analyser et comparer ces variantes pour trouver la meilleure solution à ma situation. Suite aux discussions avec mon futur associé et le résultat de mon étude, j'ai pris la décision de faire cette variante.